PRINCIPES DE FABRICATION





- 1 Un savoir-faire reposant sur l'ingénierie d'un bureau d'étude.
- 2 100 % de nos composants sont contrôlés avant mise en production (qualité de la matière première, dimensionnement, aspect, etc...).
- 3 Après la production, toutes nos pompes sont testées à l'air (garantie de l'étanchéité) et mises en eau pendant un minimum de 10 minutes afin de contrôler les performances hydrauliques et électriques.
- 4 Nous attachons une importance particulière à la qualité de nos produits : tous ont obtenu la certification CE.
- 5 Système Breveté, Innovation ACIS : l'ensemble de nos productions de pompes pour piscines avec préfiltres sont équipées d'un système exclusif de Poche Filtrante Souple®, faisant l'objet d'un Brevet à l'INPI n° 11 59373.

